

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] enquête publique carrière de l'Orchère

Date : Wed, 29 Sep 2021 22:13:58 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour : pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Copie à :

Mme/M. le Commissaire enquêteur,

Je souhaite par ce mail vous faire part de mon profond désaccord quant au projet de réouverture de la carrière de l'Orchère à Saint Aubin de Luigné. Mon habitation est l'une des plus proches du site de la carrière. A ce titre, je m'inquiète évidemment des répercussions que l'exploitation de la carrière aura sur mon cadre de vie (bruit, poussière, vibrations..) Nous possédons également sur notre terrain une mare qui accueille une biodiversité très riche (salamandres, tritons, poules d'eau, canards sauvages ...) qui vient s'y réfugier et y nicher pour se reproduire. Le maintien de cette faune me semble évidemment lié à l'environnement privilégié et à la proximité avec des espaces et des ressources naturels. Ces espèces animales seront-elles toujours présentes en cas de bruits, poussières, déflagrations ou criblage liés à la carrière ?

Au-delà de ces inquiétudes individuelles, l'exploitation minière des sols me semble d'un autre temps. Cette activité nécessite des pompages importants de l'eau présente dans les sols exploités. Comment ne pas s'en inquiéter alors que les ressources en eau douce s'amenuisent et deviennent une ressource à préserver... Comment ne pas être amer lorsque que chacun de nous est vivement encourager à limiter sa consommation d'eau et savoir qu'à quelques mètres ou kilomètres, de l'eau est pompée et évacuée pour répondre à des besoins industriels tels que le calcaire dans l'alimentation animale. De plus, je suis très inquiète des émissions de CO2 supplémentaires que vont générer le convoyage des extractions. Cela paraît incohérent avec le Plan Climat Air Energie des Territoires encouragé par notre département.

Enfin, l'itinéraire retenu est un itinéraire que je connais bien et que j'emprunte régulièrement. Il est constitué de routes étroites, sinueuses avec parfois un fort dévers. Un croisement entre une voiture et un car ou camion nécessite une vraie vigilance. Des croisements réguliers de camions supplémentaires sont un réel facteur de risques routiers. De plus, le pont enjambant la voie ferrée ne permet pas à deux camions de se croiser. Ces incohérences sont inquiétantes.

Pour toutes ces raisons, je réitère mon opposition à l'exploitation de la carrière de l'Orchère.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Cordialement ,